



Allocution de Son Altesse le Premier Ministre à l'ouverture du Forum Economique et Politique entre l'Etat du Koweït et les pays de l'Union Européenne à Bruxelles

Le 18 Décembre 2007

Au nom d'Allah, le Tout Miséricordieux, le Très Miséricordieux

Chers Mesdames et Messieurs,

Je suis très heureux de m'adresser à vous et de partager avec vous le dialogue et les débats du Premier Forum International du Koweït. De même, j'ai le plaisir de vous transmettre les salutations du peuple koweïtien et de Son Altesse l'Emir, et Son Altesse Son Prince Héritier.

Permettez-moi de vous donner une vue d'ensemble des éléments constitutifs du Koweït, en tant qu'un centre financier et économique dans la région de l'Asie Sud- Ouest, en tant qu'un portail du commerce international entre le Nord et le Sud.

Le premier élément est le « citoyen koweïtien ». En effet, les Koweïtiens, grâce à leur port commercial, ont pratiqué depuis plus de trois cents ans la pêche et le commerce des perles, ce qui a forgé leur réputation d'experts en matière commerciale et financière. La découverte du pétrole n'a pas mis un terme à cette expertise, bien au contraire, elle a convoyé les évolutions internationales modernes de l'économie mondiale.

Sans vouloir exagérer, je pense pouvoir dire que les Koweïtiens possède un instinct commercial prononcé, ce qui les pousse continuellement à être les premiers dans la région à adopter les systèmes, les structures et les moyens financiers et économiques modernes. Cet instinct a doté les Koweïtiens de la caractéristique de communiquer avec les autres peuples et le désir de s'ouvrir à leurs cultures et de la caractéristique d'être tolérants envers les autres. C'est ce même destin qui a consacré la tendance à la stabilité et au respect des règles organisant les relations. De tout ce qui précède, je peux dire, en toute confiance que le citoyen koweïtien, avec son expérience approfondie, ses valeurs et ses caractéristiques, est la véritable richesse du pays et la pierre angulaire sur laquelle nous construisons notre vision prospective. C'est pourquoi, les plans de l'enseignement et de l'éducation occupent la place principale dans nos préoccupations. Nos politiques éducatives sont établies pour répondre aux besoins des plans de développement du pays. Plusieurs processus sont établis afin



de garantir le plus grand bénéfice aux générations futures, et investir tous leurs potentiels, qu'il s'agisse de l'enseignement académique, appliqué ou technologique ou de la formation professionnelle.

Le deuxième élément est l'emplacement géographique du Koweït :

Notre pays est situé à la pointe nord du Golfe. Cet emplacement l'a doté d'une valeur stratégique importante sur tous les plans, car c'est le point le plus proche de la côte méditerranéenne, et entoure trois grandes entités régionales. Durant les trois derniers siècles, l'approvisionnement en marchandises et en matières premières des pays de la région s'effectuait principalement grâce au Koweït. Au début du siècle dernier, cette situation stratégique a séduit certains pays qui ont tenté de construire une ligne ferroviaire reliant l'Europe au Golfe, de Berlin jusqu'au Koweït. Etant conscients de la valeur stratégique de notre emplacement géographique, nous pensons sérieusement à réactiver l'ancienne route commerciale qui partait du Golfe, via l'Euphrate, vers le marché d'Abou Kamal en Syrie, d'où les marchandises étaient transportées par les caravanes à travers le désert de la Syrie, vers Tadmor ou autres destinations, et de là vers les ports de la Méditerranée.

Nous envisageons de construire une grande ville dans la région de Subbiyah, au Nord du Koweït, qui serait un centre financier et commercial servant le voisinage étendu jusqu'à la mer Caspienne et la Méditerranée. Les plans ont déjà été établis et les premières phases de l'exécution ont été entamées. Il s'agit d'un très grand projet où les investissements pourraient atteindre plus de deux cent milliards de dinars koweïtiens. Un pont de plus de trente cinq kilomètres sera également construit, et reliera la ville de Koweït à cette nouvelle ville. En face de cette nouvelle ville, dans l'île de Boubyan, sera édifié un grand port destiné à recevoir les conteneurs en provenance des pays de l'Asie centrale, de la Russie et de l'Europe, voués à l'exportation vers le Sud. Nous pensons sérieusement lier ce port à la ligne ferroviaire TRACECA qui relie les pays de l'Asie centrale entre eux, et à l'Europe. De cette façon, les pays de l'Asie centrale et de l'Europe de l'Est auraient un accès beaucoup plus direct à la partie Sud du globe terrestre. Nous projetons également et sérieusement d'établir un passage qui relierait le Koweït à l'un des ports de Gaza, du Liban ou de la Syrie, reliant ainsi le Golfe arabe à la Méditerranée. Ce passage terrestre, parallèle au Canal de Suez, redonnera vie à l'ancienne route commerciale et comprendra des chemins de fer, des autoroutes pour les camions, des oléoducs pour le transport du pétrole, et des vols de cargos réguliers entre les deux ports. Notre souhait serait de voir ce couloir s'étendre aux ports de Djebel Ali à Dubaï, et Salala à Oman.

Ainsi cette nouvelle ville à laquelle nous avons donné le nom de « La Ville de la Soie », le port de Boubyan, le couloir d'acheminement du Koweït qui se prolonge jusqu'à la Méditerranée et le projet de liaison avec la ligne ferroviaire TRACECA seront à l'avenir notre alternative du pétrole. Cette initiative nous



ouvrira en même temps de vastes horizons dans le domaine des investissements et de la coopération avec le reste du monde. La phase initiale de la réalisation de ce projet a déjà démarré. Des études relatives à la mise en place d'un réseau ferroviaire reliant le Koweït à ses voisins ont déjà été entamées depuis un an.

Le troisième élément est notre stabilité politique :

Nous sommes un peuple pacifique qui a choisi le dialogue, la concertation et la compréhension mutuelle dans notre processus de prise de décision. Si nos ancêtres ont suivi leurs coutumes politiques démocratiques sans avoir recours à l'écrit, nous avons, de notre côté, veillé, dès la mise en place de l'Etat moderne, à transcrire ces coutumes dans un document constitutionnel, respecté dans sa totalité par le peuple koweïtien.

Cette Constitution assure aux Koweïtiens un régime démocratique unique dans la région arabe, géré par des institutions constitutionnelles et non pas par des personnes. La Constitution confère au Parlement de vastes pouvoirs de contrôle sur le fonctionnement du gouvernement, tout comme il assure une indépendance totale au pouvoir judiciaire, ce qui procure une grande confiance aux hommes d'affaires et aux investisseurs étrangers.

Parallèlement, le Koweït possède une Cour des comptes indépendante qui pratique son travail sous une protection qui n'est habituellement assurée que par le pouvoir judiciaire. De même, nos médias, qu'il s'agisse de la presse ou des chaînes de télévision, bénéficient d'une liberté d'expression quasi égale à celle qui existe en Occident.

La Société civile, quant à elle, regroupe de nombreuses institutions actives dans les domaines politique, social, culturel et économique. Ces institutions jouent un rôle important dans la conception de la pensée et des opinions.

Nous sommes convaincus qu'un tel environnement démocratique assure au Koweït une stabilité législative gérée par les institutions et non pas par les personnes, ce qui répond aux besoins de tout investisseur étranger dont le souci principal est de protéger ses investissements de tout changement capricieux.

Dès ma nomination, j'ai personnellement veillé à consacrer les fondements de la bonne gouvernance. J'ai, en effet, effectué plusieurs visites à la Cour des Comptes, demandant à ses responsables d'élargir leur rôle afin de renforcer leur contrôle sur les dépenses du gouvernement et sur la transparence de son travail. Nous avons aussi signé un accord avec la Banque Mondiale pour la révision et l'examen des législations koweïtiennes en vue de s'assurer de sa transparence et de nous aider à mettre en place un organisme gouvernemental dont le rôle serait d'empêcher toute forme de corruption, conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption. A ce propos, je me réjouis de pouvoir dire que le Koweït a devancé de nombreux pays du monde en adoptant, dès les années



quatre-vingt dix, une loi visant à protéger les fonds publics. Cette loi, tout comme d'autres, consacre le principe de transparence et de la lutte contre la corruption. De nombreux projets de lois se trouvent actuellement sur la liste des priorités de la présente législature du parlement, visant notamment à libérer l'économie de l'emprise du secteur public, à encourager les investisseurs étrangers en leur accordant des facilités fiscales, et à consacrer la transparence.

La stabilité politique du Koweït, son remarquable climat démocratique, et son environnement législatif soumis à ses institutions constitutionnelles, forment une particularité unique dont seul le Koweït jouit dans cette région du monde.

Le quatrième élément: nos richesses financières et naturelles:

Le Koweït détient une énorme réserve prouvée de pétrole, en plus de la vaste réserve qui peut être développée pour accroître la quantité des réserves prouvées et prolonger la durée de la production. La plupart des études indiquent que le Koweït produira encore du pétrole lorsque les réserves de nombreux Etats pétroliers seront épuisées. Même si nous pensons que la demande sur le pétrole augmenterait dans les prochaines décennies et que l'offre ne pourrait pas répondre à tous les besoins du marché, nous croyons qu'il est de la responsabilité des pays producteurs de satisfaire la demande au maximum. Nous avons ainsi décidé de presque doubler la capacité de production pour répondre à l'augmentation de la demande dans l'avenir.

Nous oeuvrons également à développer nos ports afin d'intensifier nos capacités d'exportation. Comme mentionné précédemment, l'idée du couloir terrestre reliant le Golfe à la Méditerranée, comprend un oléoduc destiné au transport du pétrole koweïtien et irakien en Europe. Le pétrole du Golfe se trouve presque confiné dans un bassin avec pour seule issue le détroit d'Ormuz, ce qui pourrait menacer les exportations pétrolières en cas d'événements imprévisibles qui causeraient la fermeture du détroit. Dès lors, la recherche de points d'exportation à l'extérieur du Golfe retient notre attention parce que nous croyons que le pétrole ou d'autres produits de base ne doivent pas être utilisés comme arme dans les conflits politiques ou les guerres.

Chers Auditeurs,

Les réserves pétrolières prouvées permettront au Koweït de rester un Etat financièrement riche aux yeux des Institutions financières internationales, et ce au moins jusqu'à la moitié de ce siècle. Cette richesse engendre des excédents financiers très importants qui, à notre sens, doivent être investis dans l'intérêt du citoyen koweïtien et dans la modernisation des infrastructures et des services logistiques dont a besoin le Koweït en tant que centre financier et économique. Pour atteindre ce but, nous avons établi en collaboration avec le gouvernement de Singapour, un plan relatif au gouvernement électronique. Nous avons à cet égard créé un organe gouvernemental chargé de poursuivre cet immense projet qui, nous espérons, sera achevé vers la fin de l'année 2008. Nous sommes fiers d'être les premiers à introduire les technologies de communication les plus



récentes dans le développement de l'infrastructure. A l'heure actuelle, nous exécutons la première phase du projet de mise en place de câbles de fibres optiques qui couvrira des domiciles dans trente régions du Koweït, dans un premier temps, avec l'intention de relier ensuite toutes les régions du Koweït entre elles, en exploitant les dernières solutions proposées par le « Réseau de Prochaine Génération » (NGN). Nous espérons pouvoir fournir une bande passante d'une capacité de soixante dix mégabits pour chaque abonné dès le début de la nouvelle année, ce qui fera du Koweït un des premiers pays à utiliser cette technologie sur l'ensemble de son territoire.

Par ailleurs, nous avons réalisé les plans préliminaires en vue de la construction d'un réseau de transport de métros à la fois au-dessous et au-dessus de la sur terre. Ce projet devrait démarrer dans les prochains mois. Le Koweït jouit également d'un réseau autoroutier moderne et sophistiqué qui relie les différentes régions entre elles, ainsi que trois ports en plein développement en partenariat avec un opérateur mondial. Nous sommes également fiers de l'expérience de nos institutions financières, à savoir : les sociétés d'investissements, les banques, les compagnies d'assurance, les organismes financiers et les bourses qui offrent des services bancaires et d'assurance de qualité, plaçant ainsi le Koweït dans une position pionnière et avancée par rapport aux pays de la région.

Chers Auditeurs,

Si les économies des pays du Golfe arabe ne sont pas variées et dépendent essentiellement de la production et de l'exportation du pétrole, tout en étant ouvertes au monde extérieur et en orientant la plupart de leurs échanges commerciaux vers les pays développés, le Koweït a commencé à diversifier ses sources de revenus depuis la fin des années soixante. En effet, parallèlement à la production de pétrole, le Koweït fait fructifier ses excédents financiers en les investissant à l'étranger. Les revenus des investissements ont atteint, avant l'invasion irakienne du Koweït, un niveau proche des revenus pétroliers. Nous avons suivi une politique dont nous sommes fiers et qui se résume à épargner ces revenus sans les inclure dans les recettes annuelles de l'Etat. Ces investissements représentent un pouvoir financier sur lequel repose un grand nombre de nos plans et visions de l'avenir, mais que nous n'avons jamais utilisé et que nous n'utiliserons jamais comme moyen ou argument de pression. Et si aujourd'hui, les marchés européens commencent à soulever le sujet « des fonds souverains d'investissement », en exprimant leurs inquiétudes vis-à-vis de ces derniers, il faut savoir que les investissements koweïtiens ont précédé l'apparition de ce phénomène depuis bien longtemps et ont acquis une bonne réputation dans les marchés financiers mondiaux qui leur ont conféré une confiance internationale. En effet, les investissements koweïtiens se sont à plusieurs reprises conformés aux souhaits de souveraineté de plusieurs Etats, comme fut le cas avec la Société British Petroleum quand le Koweït s'est vu contraint de vendre une part importante de ses actions, pour rassurer le gouvernement conservateur de l'époque. D'autre part, nous tenons également à souligner que nos



investissements ont souvent contribué au redressement des marchés et sauvé certaines institutions de renom.

Conscient du sentiment de responsabilité internationale à l'égard des problèmes liés à la pauvreté, le Koweït a créé, depuis longtemps, le Fonds Koweïtien de Développement qui, au fil des décennies, a contribué au soutien des projets de développement dans de nombreux pays du monde : en Afrique, en Asie, en Amérique du Sud ainsi qu'en Europe. Ce Fonds continue toujours à assumer son rôle de façon remarquable et réussie.

Vos Excellences Mesdames et Messieurs,

Ce sont tous ces éléments qui permettent au Koweït d'être un centre financier et commercial et un portail du commerce international dans l'Asie du Sud-Ouest.

J'espère avoir présenté les points principaux de notre vision relative à l'achèvement de la construction de notre Etat moderne et à l'introduction de toutes les exigences de la modernisation.

J'espère enfin avoir présenté une image du Koweït comme étant un pays reliant son passé et son présent à l'avenir auquel il aspire.

Je vous remercie sincèrement de votre attention.